

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 23 juin 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 19 juin 2025

Membres élus.....: 19	<u>Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,</u>
Membres en fonction.....: 19	<u>En présence de :</u> BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER
Membres présents: 15	Geneviève, adjoints,
Absent(s) avec procuration(s) : 3	et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
Absent(s): 1	HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, LIEBGOTT Laurence,
	MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT
	Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie
Quorum: 10	Absent(s) excusé(s) : DUMOULIN Frédéric, HUSEJNI Afrim
	(pouvoir à BOEHM Roger), KOCHER Marilyn (pouvoir à PETER
	Raphaël), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-
	Catherine),
	Absent(s) non excusé(s) : /
	Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/06/23 – 05 – PROGRAMME DE VOIRIE 2025 – RESULTAT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES ET DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune a lancé une consultation pour son programme de travaux de voirie 2025.
La publication du marché a été effectuée le 26 mars 2025 avec une remise des plis pour le 11 avril 2025 à midi.
Le Maire rappelle qu'il s'agit des travaux de voirie suivants :

En tranche ferme :

- parking du Maire Lohr
- trottoir rue de Fort Louis
- rue de l'Ancre (réfection à hauteur du n°34)
- reprise d'avaloir et bordures rue Principale.

En tranche optionnelle :

- rue du Stade (portion entre la rue des Cigognes et la rue des Merles).

Le Conseil municipal lors de sa séance du 5 mai dernier a pris la décision de mobiliser la tranche optionnelle et a autorisé le Maire à attribuer le marché.

Après analyses des offres et après négociations, l'entreprise la mieux-disante est la Société TP HERRMANN.

TP HERRMANN : Tranche ferme :	80 567,00 €
Tranche optionnelle :	39 394,00 €
Total HT :	119 961,00 € (-1,5% remise)
	118 161,59 €
Total TTC :	141 793,90 €
 TP KLEIN :	
Tranche ferme :	102 022,30 €
Tranche optionnelle :	39 359,10 €
Total HT :	141 391,40 €
Total TTC :	169 657,68 €

Le Maire propose également de compléter le programme de voirie 2025 par la réalisation de travaux complémentaires Place des Cérémonies dans le cadre des travaux de construction d'un nouveau périscolaire. Ces travaux complémentaires s'estiment à près de 61 265,50 € HT.

Le Plan de financement prévisionnel des travaux du Programme de voirie 2025 s'établirait comme suit :

DÉPENSES	Montant en € HT	%	RESSOURCES	Montant en € HT	%
Acquisitions immobilières			AIDES PUBLIQUES (1) :		
			– Union européenne		
			– ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)		
TRAVAUX (détailler les différents postes)	179 427.09		– ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)		
Parking rue des Cigognes (désimperméabilisation)	23 092.83	15.1	– ÉTAT autre (préciser) :		
Réfection des trottoirs rue de Fort Louis côté impair du n°1 à 23	30 507.42	19.9	– Région		
Aménagement de la voie, mise en place d'un avaloir et reprise d'enrobé à hauteur du n°34 rue de l'Ancre	19 657.65	12.8	– Département	52 033.85	29
Reprise d'avaloir et de bordures rue Principale	6 100.60	4.0	– Groupement de communes		
Réfection de la rue du Stade entre le n°1 et n°10	38 803.09	25.3	– Autre commune		
Réaménagement de la Place des Cérémonies	61 265.50	22.9	– Établissements publics (Caisse des Dépôts par ex.)		
			– Aides publiques indirectes		
			Autres		
			Sous-total aides publiques :	52 033.85	
			Autofinancement		
DIVERS ET POUR ARRONDIR			Fonds propres	127 393.24	71
			Emprunts (2)		
A DÉDUIRE (s'il y a lieu)			Crédit-bail		
			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	127 393.24	
TOTAL DÉPENSES	179 427.09	100	TOTAL RESSOURCES	179 427.09	100

Entendu l'exposé du Maire

Vu les réflexions de la Commission Travaux notamment du 22 avril 2025 et du 27 mai 2025

Vu les délibérations du Conseil municipal du 14 avril 2025 et du 5 mai 2025 chargeant le Maire de l'attribution du marché de travaux et de la mobilisation de la tranche optionnelle

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'ajouter au programme de voirie 2025 des travaux d'aménagement de la Place des Cérémonies

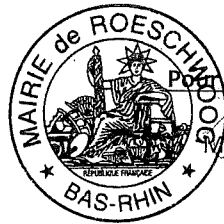
CHARGE le Maire de solliciter les subventions possibles auprès des partenaires de la commune (Etat, Région Grand Est...), dont la Collectivité européenne d'Alsace (Fonds communal Alsace)

APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2025, en section d'investissement, opération n°242.

Date de publication 24 JUIL. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: 24 JUIL. 2025



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM